



BULLETIN D'INSCRIPTION

Pèlerinage à Lourdes

Organisé par la Communauté des Béatitudes de Lourdes et Nay

Du 8 février au soir au 12 février 2026 après midi

Remplissez votre fiche d'inscription ci-dessous et envoyez-la par courrier accompagnée de votre règlement et d'une enveloppe timbrée, afin de recevoir la confirmation de votre inscription au pèlerinage avec hébergement en pension complète à l'hôtel Europe.

Les inscriptions sans l'hébergement proposé et sans règlement ne seront pas validées.

Les inscriptions sans hébergement proposé et sans règlement ne seront pas validées.

Si vous invitez une personne à se joindre au pèlerinage, vous devenez un pèlerin « missionnaire ».

Inscrivez la personne sur votre réservation et envoyez un ou deux chèques pour le règlement.

NOM :

PRENOM :

PRENOM DU CONJOINT :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS :

TELEPHONE :

EMAIL :

SI Pèlerin « MISSIONNAIRE » :

NOM DE LA PERSONNE INVITEE :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS :

TELEPHONE :

EMAIL :

NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES :

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription couvrent l'organisation et le secrétariat du pèlerinage, ainsi que les frais d'hébergement et de déplacement des frères et sœurs responsables de l'animation.

1 personne individuelle : **40 €** (y compris Etudiant et jeune Pro)

1 personne « missionnaire » : **30 €**

1 couple : **60 €**

NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES :

FRAIS D'INSCRIPTION :

FRAIS D'HEBERGEMENT

*Vous serez logés en pension complète à l'**hôtel Europe**, qui ouvrira spécialement pour notre pèlerinage. L'animation du pèlerinage se fera à la fois sur le sanctuaire et à l'hôtel. Les places sont limitées.*

L'hébergement fait pleinement partie du pèlerinage. En hiver, les tarifs incluent le chauffage et sont donc supérieurs à ceux des sessions d'été.

Tarif hôtel en chambre double par personne en pension complète : **322 € pour les 4 jours**

Tarif hôtel en chambre individuelle en pension complète : **434 € pour les 4 jours**

Ce tarif comprend les 4 jours en pension complète à l'hôtel du dîner du dimanche 8 février au et déjeuner du mardi 12 février inclus. Si vous ne désirez pas prendre ces repas ou un de ces repas, vous pouvez les déduire sur vos frais de séjour. (10 € le repas, 20€ pour les 2 repas)

Taxe de séjour comprise

NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES :

FRAIS D'HEBERGEMENT :

TOTAL FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS D'HEBERGEMENT :